



Hello Rousses

Le Retour N°1

Adressé par nos soins – Directeur de la publication : le Maire

Conseil municipal du 20 mars 2026



▮ Premier Conseil municipal de la mandature 2026 – 2032 : C'est sous la présidence de Claude GRELLIER que s'est ouvert ce conseil municipal. Le premier Conseil municipal qui suit les élections, est assez formel, puisqu'il est essentiellement consacré aux élections du maire et de ses adjoints, aux indemnités de fonction et à des désignations dans différents organismes.

▮ Elections du maire et des adjoints : Ces élections ont eu lieu à bulletin secret comme le prévoit la loi, Daniel GIOVANNACCI a été réélu en tant que maire (à la majorité : 9 voix Pour - 2 voix Contre), il en est de même pour Evodie HERAII, Arnaud AGRINIER et Frédérique EBRARD élus respectivement 1^{ère} adjointe, 2^d adjoint et 3^{ème} adjointe, (à la majorité : 9 voix Pour - 2 voix Contre)

▮ Désignations de délégués ou représentants de la commune Rousses auprès de :

- ASA pour l'irrigation du Vallon du Tapoul : Arnaud AGRINIER et Daniel FORT (à la majorité : 9 voix Pour - 2 voix Contre)

- Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère : Titulaire Daniel GIOVANNACCI

Suppléante : Evodie HERAIL (à la majorité : 9 voix Pour - 2 voix Contre)

- SDEE de la Lozère : Evodie HERAIL et Claude GRELLIER (à la majorité : 9 voix Pour - 2 voix Contre) pour participer à l'élection des 52 membres du Conseil d'Administration du SDEE 48

▮ **Indemnités des élus pour 2026 - 2032** : Le Maire a proposé de reconduire, pour 2026- 2032, le calcul arrêté lors du mandat précédent, qui conduit à déterminer le montant brut de son indemnité annuelle à 6 412,41 €, sans exclusion de revoir ce mode de calcul selon les circonstances.

Les adjoints et Conseillers mandatés par la commune, pour participer à une réunion, seront défrayés de leur frais de transport (Aller – Retour entre la commune et le lieu de réunion) ainsi qu'un forfait repas, sur présentation d'un justificatif.

▮ Les prochains Conseils se tiendront :

- ▶ Le 3 avril 2026 à 20h30, pour l'arrêté des comptes 2025 des 3 budgets et la désignation des conseillers pour siéger dans les différents organismes ou partenaires.

- ▶ Le 24 avril 2026 à 20h30, pour le vote des budgets 2026, les subventions aux associations, le recrutement des CDD été pour les sports nature, compte-rendu du Conseil communautaire d'installation



De gauche à droite : Claude GRELLIER, Evodie HERAIL, Philippe EBRARD, Coralie GOLL-ORTIZ, Daniel GIOVANNACCI, Frédérique EBRARD, Suzy MARTIN, Arnaud AGRINIER, Maryse GARIT, Jonathan MEYNADIER – Absent : Daniel FORT